

Accusé de réception en préfecture : 006-220600019-20260529-lmc151441-DE-1-1

Date de télétransmission : 9 juin 2026

Date de réception : 9 juin 2026

DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES

République Française

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 29 MAI 2026

DELIBERATION N° 10

**CRÉATION D'UN PÔLE MER DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
"LOÏC LEFERME"**

⌘⌘⌘⌘

La séance s'est ouverte à 09h13 le 29 mai 2026 sous la présidence de Monsieur Charles Ange GINESY.

Présents : Mme Pierrette ALBERICI, Mme Joëlle ARINI, M. Bernard ASSO, M. Xavier BECK, Mme Marie BENASSAYAG, M. Yannick BERNARD, Mme Gabrielle BINEAU, Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP, M. Jean-Jacques CARLIN, M. Didier CARRETERO, M. Patrick CESARI, M. Bernard CHAIX, M. Frank CHIKLI, M. David CLARES, M. Roland CONSTANT, M. Jean-Pierre DERMIT, Mme Céline DUQUESNE, Mme Sabrina FERRAND, Mme Fleur FRISON-ROCHE, Mme Gaëlle FRONTONI, M. Jacques GENTE, M. Charles Ange GINESY, Mme Pascale GUIT NICOL, Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. David KONOPNICKI, M. Jean-Pierre LAFITTE, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. David LISNARD, M. Gérard LOMBARDO, Mme Alexandra MARTIN, M. Franck MARTIN, Mme Caroline MIGLIORE, Mme Françoise MONIER, Mme Catherine MOREAU, Mme Sophie NASICA, M. Sébastien OLHARAN, Mme Martine OUAKNINE, M. Mathieu PANCIATICI, Mme Carine PAPY, Mme Anne RAMOS-MAZZUCCO, M. Michel ROSSI, Mme Anne SATTONNET, M. Joseph SEGURA, Mme Valérie SERGI, M. Philippe SOUSSI, Mme Françoise THOMEL, M. Auguste VEROLA, M. Jérôme VIAUD.

Excusé(s) : Mme Michèle OLIVIER.

Pouvoir(s) : M. Eric CIOTTI à M. Xavier BECK, Mme Christelle D'INTORNI à M.

Bernard ASSO, Mme Marie-Louise GOURDON à M. Mathieu PANCIATICI, M. Kévin LUCIANO à Mme Françoise THOMEL, Mme Michèle PAGANIN à M. David KONOPNICKI.

Absent(s) :

Le Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1ère et 3ème parties ;

Vu la délibération prise le 19 décembre 2025 par l'Assemblée départementale approuvant le principe de création d'un Pôle mer départemental, outil transversal destiné à fédérer, structurer et amplifier les actions publiques liées à la mer ;

Considérant que le Département des Alpes-Maritimes conduit, depuis plus de trente-cinq ans, une politique maritime structurante, initiée dès 1991 et progressivement consolidée à travers de nombreux dispositifs (Plan voile, Ecole départementale de la mer, Plan Méditerranée 06, politiques sportives, éducatives, scientifiques et environnementales) et l'organisation de grands événements nationaux et internationaux ayant permis d'acquérir une véritable expertise maritime ;

Considérant son ancrage stratégique dans le port départemental de Villefranche-sur-Mer afin notamment de conduire une synergie immédiate avec tous les acteurs du port départemental de la Darse, l'Institut de la mer de Villefranche (IMEV) et le Laboratoire d'océanographie de Villefranche (LOV), positionnant le Pôle mer Département Alpes-Maritimes « Loïc Leferme » (Pôle Mer 06) au cœur d'un écosystème unique associant sport de haut niveau, recherche scientifique et innovation ;

Considérant que le Pôle mer Loïc Leferme va déployer son action autour de 6 axes stratégiques et complémentaires ;

Considérant que le Pôle Mer 06 s'appuiera sur des moyens immobiliers, matériels et humains du Département. ;

Considérant que le Pôle Mer 06 repose sur quatre engagements : une transversalité porteuse de sens, un accélérateur événementiel, un site historique connecté et un microcosme marin plébiscité ;

Vu le rapport de son président proposant la création du Pôle Mer «Loïc Leferme » ;

Après avoir recueilli les avis favorables des commissions Sport, jeunesse et devoir de mémoire, et Finances, interventions financières, administration générale et SDIS ;

Après en avoir délibéré ;

Décide :

- 1°) d'approuver la création du Pôle Mer Département des Alpes-Maritimes « Loïc Leferme », implanté au sein du Port de la Darse de Villefranche-sur-Mer, propriété du département, dans l'ancienne salle d'armement, site patrimonial emblématique et fonctionnel ;
- 2°) d'approuver les orientations stratégiques, structurées autour de ses six piliers : Apnée ; Course au large ; Environnement et Science ; Patrimoine ; Associations, événements, et Ambassadeurs ; Club des partenaire ;
- 3°) de donner délégation à la commission permanente pour prendre toute décision nécessaire à la mise en œuvre du Pôle Mer Département des Alpes-Maritimes « Loïc Leferme » et de proposer à tous les partenaires publics et privés une charte d'adhésion qui détaillera les modalités de fonctionnement.

Pour(s) : 53

Mme Pierrette ALBERICI, Mme Joëlle ARINI, M. Bernard ASSO, M. Xavier BECK, Mme Marie BENASSAYAG, M. Yannick BERNARD, Mme Gabrielle BINEAU, Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP, M. Jean-Jacques CARLIN, M. Didier CARRETERO, M. Patrick CESARI, M. Bernard CHAIX, M. Frank CHIKLI, M. Eric CIOTTI, M. David CLARES, M. Roland CONSTANT, M. Jean-Pierre DERMIT, Mme Christelle D'INTORNI, Mme Céline DUQUESNE, Mme Sabrina FERRAND, Mme Fleur FRISON-ROCHE, Mme Gaëlle FRONTONI, M. Jacques GENTE, M. Charles Ange GINESY, Mme Marie-Louise GOURDON, Mme Pascale GUIT NICOL, Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. David KONOPNICKI, M. Jean-Pierre LAFITTE, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. David LISNARD, M. Gérald LOMBARDO, M. Kévin LUCIANO, Mme Alexandra MARTIN, M. Franck MARTIN, Mme Caroline MIGLIORE, Mme Françoise MONIER, Mme Catherine MOREAU, Mme Sophie NASICA, M. Sébastien OLHARAN, Mme Martine OUAKNINE, Mme Michèle PAGANIN, M. Mathieu PANCIATICI, Mme Carine PAPY, Mme Anne RAMOS-MAZZUCCO, M. Michel ROSSI, Mme Anne SATTONNET, M. Joseph SEGURA, Mme Valérie SERGI, M. Philippe SOUSSI, Mme Françoise THOMEL, M. Auguste VEROLA, M. Jérôme VIAUD.

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

Déport(s) :

Signé

Charles Ange GINESY
Président du Conseil départemental